



# Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme



Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie

Région  
**Rhône-Alpes**

E-mail : [ffct.lra@gmail.com](mailto:ffct.lra@gmail.com)  
Site : <http://cyclorhonalpin.org>



<b>Objet de la réunion</b>	<b>Date de la réunion</b>	<b>Lieu de la réunion</b>
Réunion CD	22 octobre 2011	Rémuzat
<b>Rédacteur</b>	<b>Nombre de Pages</b>	<b>Date prochaine réunion</b>
Michel PERROT	8	03 décembre 2011

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir EXC : Excusé
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce6922@gmail.com	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Formation	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	P
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85	cyclo.gilles.bernard@gmail.com	P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint – Com. Litiges	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	EXC / Pv
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38		06 70 55 78 96	viejacques.jv@gmail.com	P
M.F. PUJEAUT	Com. Jeunesse	01		06 42.24.04.03	mf.puj@free.fr	EXC / Pv
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	EXC / Pv
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	P
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	EXC / Pv
R. BEL	Com. Tourisme Corresp. Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	EXC / Pv
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26		06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	EXC / Pv
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	marin.sylvie@akeonet.com	EXC
C. BORGEAIS ROUET	Com. Communication	74		06 85 53 22 52	cbr4@neuf.fr	P
M. ROUGERT	Com. Tourisme	42		06 08 42 82 82	michel.rougert@wanadoo.fr	EXC
A. BEY		01	Secrétaire	06 10 58 04 65	albey@orange.fr	P
J.M. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	P
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	rdcyclo26@gmail.com	P
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mcostantini@wanadoo.fr	EXC
D. PUECH		38	Codep 38	06 83 49 69 76	dan-puech@wanadoo.fr	P
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	EXC
C. BIONDA		73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
J.P. MONGELLAZ	Communication	73	Vice-Pdt	06 71 03 67 16	jean-pierre.mongellaz@orange.fr	P
R. USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	EXC
Y. DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	EXC
A. HEISSAT	Secrétaire Administrative	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	EXC

# **COMPTE RENDU de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR du 22 octobre 2011 à REMUZAT (Drôme)**

Nous accueillons en début de séance le Vélo Touristique Romanais Péageois et son président Jean-Claude Mandier, venu signer la convention pour sa nouvelle école cyclotouriste qu'il présente brièvement, une école route et vtt qui compte 8 jeunes pour 11 éducateurs...

**LE COMPTE-RENDU de la RÉUNION du 3 septembre 2011** est adopté à l'unanimité après correction d'une phrase dans le CR de la commission jeunesse

Il a été écrit : Le bilan de la SNEJ à Mousson (78) Il faut lire : Le bilan de la SNEJ à Moisson (78)

**SECRETARIAT** (*Michel PERROT*) :

Michel demande aux présidents de CoDép de bien vouloir respecter les délais pour l'envoi des rapports.

**TRÉSORERIE** (*Gilles BERNARD*) :

Au 20 octobre 2011, le total des dépenses s'élevait à 102 062,52 € pour 96 846,72 € de recettes. Nous disposons de 8 484 € sur le compte-courant dont 7 774 € disponibles.

44 164,37 € sont sur le Livret Bleu et 2 653,24 € sur le Tonic Plus.

Jean-Jacques rappelle la décision du comité directeur de payer aux membres élus et aux présidents ou représentants des CoDép la pension à Rémuzat.

Jean-Jacques a été relancé par la Région pour le Contrat d'Objectifs 2011 qu'il n'a pas terminé. Il reste à recevoir 11 600 € de la Région. Il lui reste aussi à établir pour la FFCT le dossier des ristournes sur actions pour la Formation, ce qui représente 1 700 € à recevoir.

La plupart des budgets prévisionnels des commissions qui devaient être rendus ce jour-même, ne sont pas parvenus au président. Il n'a reçu que les commissions Jeunesse et Tourisme. Il est IMPERATIF que les commissions en retard remettent leur budget avant le 30 octobre. Jean-Jacques rappelle une nouvelle fois de respecter les délais...

Jean-Jacques a participé avec Manu à une réunion à la Région pour le contrat d'objectifs 2012. Quelques thématiques ont changé et notre part fixe de 7 000 € qui n'existe plus nécessitera un dossier... un travail supplémentaire pour toucher une quote part... Le contrat d'objectifs devra être rendu avant le 1<sup>er</sup> décembre. Il faudra donc que tous les prévisionnels des commissions soient bouclés avant cette date.

Une réunion est fixée le vendredi 11 novembre à 9h30 à Bourgoin-Jallieu. Participeront : le président, le trésorier, le secrétaire général et les responsables des commissions Jeunesse, Formation, Communication notamment. A l'ordre du jour : la finalisation des budgets prévisionnels qui seront adoptés au prochain comité directeur, et le contrat d'objectifs.

**COMMISSION FORMATION** (*Claude LENOBLE*) :

Une réunion des délégués régionaux à la formation a eu lieu les 8 et 9 octobre au siège fédéral, ainsi que de quelques instructeurs dont Emmanuel Carpentier.

Principaux thèmes :

- La nouvelle qualification fédérale « initiateur mobilité à vélo ». La ligue Rhône-Alpes organisera en 2012 ce type de formation, qui ne figure pas sur l'annuaire, celui-ci ayant été fait auparavant.
- Un C.Q.P. (Certificat de Qualification Professionnelle), verra le jour en 2012 ; il s'agit d'une reconnaissance qui nous permettra d'être rémunéré. Les conditions d'obtention restent à définir.

Deux ateliers ont été mis en place :

- L'un avec comme thème l'engagement des cadres fédéraux au sein des écoles de cyclotourisme (participation de Claude).

Il en ressort que la ligue Rhône-Alpes est une référence en nombre d'écoles de cyclotourisme (1/4 des écoles existant à l'échelon national), en création d'écoles nouvelles, en augmentation du nombre d'éducateurs, en nombre de licenciés.

- L'autre thème : que mettre en place pour la reconnaissance de nos éducateurs fédéraux (participation de Manu).

Stages de formation prévus en fin d'année :

- Initiateurs route : les 29 et 30 octobre à Albon (26)
- Initiateurs VTT : les 5 et 6 novembre à Annonay (07)
- animateurs : les 12 et 13 novembre à Nyons (26)
- Passerelle route vers VTT : le 17 novembre à Romans (26)
- Regroupement des éducateurs : les 26 et 27 novembre à Rémuzat

Présentation du nouvel annuaire de formation 2012 : la fiche d'inscription aux stages a été améliorée, vous devez impérativement utiliser la dernière fiche téléchargeable sur le site de la ligue. Claude rappelle que ce bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat de la ligue au plus tard un mois avant la date du stage.

Chaque éducateur doit fournir chaque année un rapport d'activité, document édité par la Fédération et téléchargeable sur le site de la ligue.

### **COMMISSION JEUNESSE** (*Jacques VIEL*) :

- Jacques demande à être tenu au courant des problèmes éventuellement rencontrés dans les écoles cyclotouristes.
  - Les prévisionnels de la Commission sont faits.
  - Le critérium régional route se déroulera à St Jorioz (74) les 21 et 22 avril et le critérium régional Vtt à Hauteville (01) les 12 et 13 mai 2012. La Ligue en principe paie tous les frais consécutifs à ces manifestations mais les CoDép peuvent également avancer l'argent et se faire rembourser sur présentation des factures (factures étant établies au nom de la Ligue). Le devis pour St Jorioz comporte des chambres à deux lits, au lieu des dortoirs, ce qui augmente le devis (50,50 € par jeune). René et Catherine re-négocieront.
  - Jacques fera un rappel pour demander les compte-rendus d'activité et bilan financier des écoles cyclotouristes pour lesquelles les conventions ne sont pas closes.
- Deux nouvelles écoles cyclotouristes sont nées dans l'Isère à Romans sur Isère et une autre à côté de Montalieu Vercieu. Claude signale qu'en cas de changement de responsable école cyclotouriste, il faut refaire une demande d'agrément.
- Les « aiglons d'or » ne seront pas organisés avant 2013. Jacques étudiera la question avec Marie-France Pujeaut et Cyril : date, lieu...
  - Jacques fait part de l'échange de mails avec Paul Bonfante, moniteur de l'école cyclotouriste de Montalieu Vercieu concernant le remboursement des jeunes s'étant désistés tardivement lors du séjour de Peisey Vallandry. La décision a été prise lors de la réunion du Comité Directeur du 3 septembre et nous nous y tenons, à savoir le remboursement de 50 €.
  - Nous attendons toujours le compte-rendu financier du club de St Bonnet-le-Château pour leur verser la 2<sup>ème</sup> partie de la subvention allouée à leur école de cyclotourisme pour leur VI.
  - Jean-Jacques rappelle concernant les remboursements de frais la décision prise au cours du comité directeur du 4 décembre 2010 : « Désormais les demandes de remboursement, sur l'imprimé adéquat, devront parvenir au trésorier dans les 3 mois qui suivent l'action, si non le remboursement ne sera pas effectué. »
  - Le séjour de Peisey-Vallandry aura lieu du 22 au 26 juillet 2012.

### **COMMISSION COMMUNICATION** (*Emmanuel CARPENTIER*) :

- Les 200 Annuaires qui sont encore chez l'imprimeur sont toujours à récupérer par Emile.
  - Manu montre le tableau des partenaires pour l'Annuaire 2012, élément essentiel de travail pour la commission, tableau alimenté au fur et à mesure de ce qui a été fait : conventions envoyées, reçues, les tarifs négociés, les paiements acquittés..., Manu se chargeant des visuels.
  - Nous avons actuellement 24 500 € de promesse, ce qui devrait laisser un reliquat de 12 à 13 000 € malgré une diminution des tarifs d'environ 50 % par rapport à ceux de Marie Menut.
  - Catherine demande à relancer les clubs dans les CoDép.
  - Concernant le cahier des manifestations, la Fédération a complètement changé les mises en page et Manu ne dispose toujours pas de certaines extractions. Il ne peut pas récupérer le tableau Excel sur lequel il dispose de tous les renseignements. Les manifestations triées par nom, et plus par date, sont actuellement toutes en désordre. D'autre part, les clubs ne respectent pas toujours la demande de la Fédération, ce qui fait que des randonnées ne sont pas prises en compte, que Manu n'y a plus accès et ne peut les modifier. Conclusion : il risque de manquer des randonnées.
  - Il manque à Manu certaines commissions, l'éditorial du président et quelques photos des membres du comité directeur pour le cahier 1, les membres des comités directeurs de certains CoDép pour le cahier 2.
- Pour les changements connus dans les clubs, la date limite pour l'envoi à Manu est fixée au 31 octobre. En cas de modification, Manu rappelle de les envoyer sous Word et de ne pas retourner tout le fichier afin qu'il n'ait pas à reprendre tout l'ancien fichier pour le remplacer par le nouveau.
- Concernant les commissions, Manu a reçu le VTT, le challenge de Ligue, les modifications pour la commission Tourisme. Les tableaux pour la commission Jeunesse seront à compléter. Aurélien propose de mettre sur la même page partagée en quatre : Peisey-Vallandry, la Semaine Jeunes, le week-end régional route, le week-end régional Vtt.
  - Manu rappelle l'intérêt de l'utilisation du site 42PIX qui va héberger toutes les photos des commissions et des CoDép et sur lequel le prestataire se servira directement. Toutes les informations sont disponibles sur [www.42pix.com/premium](http://www.42pix.com/premium) .

- A noter qu'on ne peut pas entrer dans « *Où irons-nous* » les séjours de plus de 4 jours. Une disposition spécifique pour « Toutes à Paris » sera mise en place par la fédération.

Jean-Jacques félicite et demande d'applaudir Catherine pour l'énorme travail accompli en démarchant tous les partenaires. Ce travail a porté ses fruits et c'est grâce à elle que nous avons aujourd'hui 24 500 € de publicité qui vont rentrer... grâce aussi au travail technique de Manu et administratif de notre président.

A la question de Danielle Puech qui demandait ce qu'on allait faire de cet argent, Jean-Jacques répond qu'une partie sera conservée pour le partenariat et qu'une partie sera sans doute reversée à d'autres commissions.

Jean-Jacques regrette vivement qu'une facture erronée envoyée à un club soit revenue à la Ligue suite à une erreur regrettable d'Aurore. Toutes les factures passeront désormais par Catherine pour vérification.

Les plaquettes devront être prêtes avant l'assemblée générale fédérale. Nous avons 2 400 € de partenariat. 500 plaquettes sont à retirer.

### « **TOUTES à PARIS** »

Jean-Jacques a rédigé avec Sylvie un projet de règlement afin de se prémunir de toute éventualité de problématique. Il l'a envoyé à tous les membres élus accompagné d'un bulletin d'inscription. Il n'a pas eu de retour. Lecture en est faite. L'article 20 est supprimé et remplacé par : « *La Ligue Rhône Alpes fait le nécessaire auprès de la FFCT de façon à ce que les participantes soient assurées en responsabilité civile.* »

Le règlement et le bulletin d'inscription seront envoyés le 2 novembre à tous les membres du Comité Directeur, aux présidents de CoDép, ainsi qu'aux responsables pour les départements qui en ont un pour diffusion dans les clubs. Il est difficile de savoir combien nous avons de pré-inscriptions, vu que certaines sont arrivées directement à la Fédération.

Le problème du quota par département est longuement discuté, d'autant plus qu'il sera dépassé dans tous les départements, sauf peut-être l'Ardèche. Comment le tri sera fait ?... En fonction de l'arrivée des bulletins ?... Difficile !... Faire une liste d'attente, mais pour lesquelles ?... La seule solution serait de rattacher les féminines en surnombre à un ou plusieurs autres V.I. (voyages itinérants) organisés par des clubs ou des CoDép. Si des V.I. se mettent en place, il faudra demander aux organisateurs d'en informer la Ligue et leur demander s'ils sont d'accord pour accepter des féminines en plus et combien.

Les organisateurs, que ce soit club, CoDép ou Ligue, seront aidés par la Fédération qui devrait voter prochainement, d'après Roselyne, une aide de 5 € par participante et par nuitée dans la limite de 6 nuitées.

Jean-Jacques a demandé à Aurore de lui communiquer le tableau des inscriptions qu'il suivra au jour le jour. Les inscriptions individuelles seront prises par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. En cas d'inscriptions groupées des départements, il n'y a pas de solution... si non diriger certains groupes sur un autre V.I. dans la Ligue. Quoi qu'il en soit, il sera absolument impossible de dépasser les 200 inscriptions.

Les bulletins d'inscription seront à retourner à la Ligue avant le 1er décembre. Les règlements concernant le maillot et le pique-nique du dimanche midi seront rétrocedés à la Fédération. Dans le coût du VI, certaines subventions éventuelles ne sont pas prévues et seront donc réparties, le cas échéant, entre les participantes.

Dans le budget prévisionnel, il est demandé 6 000 € au CNDS et à la Région mais il n'est prévu ni le financement propre de la Ligue ni celui de la FFCT. Roselyne et Michel pensent qu'il est indispensable de faire apparaître le financement de la Ligue. Jean-Jacques propose 5 € par participante, soit 1 000 €, ce qui ramènera le coût du VI à 350 € (au lieu de 355 €) + 30 € pour le maillot.

Jean-Jacques rappelle les différentes étapes : voir le compte-rendu du CD du 3 septembre.

Une réunion sera à prévoir avec Sylvie, Danielle et les représentants départementaux.

### **COMMISSION VTT** (Aurélien MICHON) :

Aurélien a participé aux **journées fédérales du 16 au 18 octobre à Aubusson**. 25 participants : les délégués Vtt de Ligue et les responsables de bases Vtt. A l'ordre du jour pour le dimanche et le lundi :

- Le partenariat avec GrDF. La FFCT propose une dotation de matériel de maniabilité auprès des ligues.

- Les « vertes tout terrain » et les « maxi vertes » : en 2012 nous aurons Mens (le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet) et la Buisicyclette (12 et 13 mai). La maxi verte se déroulera en Moselle du 11 au 16 août.

- Les activités et les idées d'animation dans les bases avec le géo-caching (chasse au trésor grandeur nature, activité d'orientation avec GPS) qui prend beaucoup d'ampleur.

Un projet de station lavage Vtt autonome et écologique actuellement en expérimentation a été présenté : lavage des vélos sans apport d'énergie extérieure et avec retraitement de l'eau pour un prix d'environ 3000 €. Une centrale d'achats de vélos à prix constructeur (- 30 %) existe à la Fédération et n'est accessible qu'aux bases. Les bases achètent les Vtt, les louent et les revendent au prix acheté.

Le format du « Guide des bases » sera réduit et s'adressera plutôt aux adhérents et des affichettes seront éditées pour le grand public.

- Une information sur les GPS de randonnée et les logiciels de cartographie.

Aurélien rappelle que les structures peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour les GPS (sportiva : 220€ au lieu de 379€ / sportiva + : 265€ au lieu de 459€ / avenir : 345€ au lieu de 600€). Le principal défaut est le manque d'étanchéité et l'absence du support potence. Le logiciel et l'abonnement à géo portail sont à 71€ au lieu de 124€.

- La présentation d'un nouveau maillot et d'un nouveau short au prix de 35 € pour le maillot et 45 € pour le short... 5 € de remise pour l'ensemble.

Le mardi a été consacré à l'utilisation du GPS sur le terrain.

**Les bases permanentes.** Concernant la base permanente d'Ucel, le camping a arrêté sa labellisation mais un projet de reprise est en cours avec la communauté de communes.

La base de Buis-les-Baronnies a fait son apparition courant 2011 avec l'appui du CoDép 26.

Constatation est faite que la politique de la Fédération vis-à-vis des bases n'est pas claire du tout !

### **COMMISSION TOURISME** (Monique VALETTE absente) :

Le point reste à faire entre Jean-Jacques et Emile concernant le challenge de Ligue et les maillots. Jean-Jacques fait remarquer que le prix des maillots figurant sur l'Annuaire de Ligue, il ne peut être majoré par qui que ce soit.

Pour le brevet de randonneur, 33 cartes ont été achetées et 4 reçues.

« L'écho du comité de rédaction de la Revue Cyclotourisme » que reçoit Jean-Jacques est seulement envoyé aux présidents de Ligue et aux correspondants régionaux. Il s'en étonne, le regrette et demande à Roselyne de le signaler à la Fédération.

### **COMMISSION SÉCURITÉ-SPORT-SANTÉ** (Paul REY absent) :

Le rapport de Paul ci-dessous a été envoyé à tous les membres élus et aux présidents de CoDép.

#### **< Accidentologie :**

**FFCT au 16 octobre 2011:** 23 décès dont 15 cardio-vasculaires et 4 renversés (dont 3 en relation avec Paris-Brest-Paris), 2 percutés, 1 chute isolée, 1 chute en peloton.

Les statistiques des décès sont moins mauvaises qu'en 2010. Nous constatons, pour l'instant, une baisse d'environ 30% globalement et de 40% pour les accidents cardio-vasculaires.

A remarquer 4 cyclistes renversés et 2 percutés

#### **< Congrès du club des villes et territoires cyclables du 5 au 7 octobre à Dijon.**

**Le 5 octobre** a été consacré en totalité à une étude de cas portant sur l'intégration d'aménagements cyclables sur une pénétrante de Dijon recevant un trafic de 15000v/j. De nombreux techniciens de ville ont examiné ce cas particulièrement délicat. Les différentes propositions faites serviront de base à la réflexion des techniciens dijonnais.

Autre intérêt de cette journée : contacts et rencontres avec des techniciens des villes: Dunkerque, Macon, Montbéliard et Mulhouse notamment.

**Le 6 octobre** en matinée, un exposé d'un sociologue Gérard Mermet, sur « l'avenir a besoin du vélo ». Il était intervenu dix ans avant sur ce sujet à Strasbourg. En fin de matinée, des exposés assez confus et mal présentés notamment après la présentation très claire de Mermet.

L'après-midi Paul a participé à l'atelier sur « connaître, évaluer, promouvoir les modes actifs, quelles données ? Le sujet aurait pu être intéressant mais présentations très faibles inaudibles et confuses.

**Le 7 octobre** le matin, présentation de l'Heureux cyclable, réseau français regroupant 30 ateliers vélo en France. Objectifs : valoriser l'activité des ateliers vélos basée sur la promotion active de ce mode de déplacement, réemployer les vélos inutilisés et apprendre la mécanique.

#### **Remise de trophées**

#### **Discours présidentiel de Jean Marie Darmian.**

**a** 10 mesures prioritaires pour faire du vélo l'outil de la mobilité durable et équitable des territoires : pour la cohésion territoriale

- affectation de 10% du budget des routes et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires vélo
- le jalonnement des grands itinéraires de véloroutes et voies vertes,

pour la qualité de la vie

- la relance de la démarche « code de la rue »,
- la mise en œuvre d'un plan ambitieux de développement de stationnement
- le déploiement du marquage des vélos à l'échelle du territoire pour lutter contre le vol
- une campagne de communication annuelle sur le thème « le vélo quotidien, c'est bon pour la santé »
- un déploiement à l'échelle nationale des actions d'apprentissage du vélo initiées, souvent en partenariat, par les associations et les collectivités

pour la cohésion sociale

- un programme pour le développement du vélo auprès des salariés
- une indemnité kilométrique vélo
- le vélo citoyen : une grande campagne de communication !

**b** Information importante : départ à la retraite de Hubert Peigné « Monsieur vélo du gouvernement »

**c** Plan National vélo (informations communiquées durant le congrès par Mr Goujon)

Philippe Goujon, Député-maire du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris préside le groupe de travail sur la politique du vélo en France, placé sous le haut-patronage de Thierry Mariani, Ministre des transports.

La FFCT participe à ce groupe aux côtés des associations et organismes concernés.

Ce Groupe de travail a pour objet la définition d'un « **Plan d'action vélo** » qui comprend les grands axes suivants, issus des priorités du club, définies ci-dessus notamment :

→ la pérennisation de la mission du coordonnateur interministériel, dotée de moyens organiques revus à la hausse. M. Hubert Peigné qui prend sa retraite, sera remplacé par M. Dominique LEBRUN début novembre.

→ un canevas de propositions élaboré par le coordonnateur à partir des contributions et des propositions du monde du vélo avec notamment :

- le jalonnement des grands itinéraires de véloroutes et voies vertes,
- la relance de la démarche « code de la rue »,
- la mise en œuvre d'un plan ambitieux de développement de stationnement
- une campagne de communication annuelle sur le thème « le vélo quotidien, c'est bon pour la santé » etc...

→ une liste ambitieuse d'interventions fiscales et financières a été présentée à l'État :

- la mise en place d'une indemnité kilométrique « vélo »
- un important projet d'affectation d'une part du budget des routes nationales et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires vélo.

**L'après midi : visite de l'atelier « la bécane à Jules »** dans Dijon

**Exposition : Société Eco Compteur** qui fabrique et présente des compteurs spécifiques pour cyclistes et /ou piétons. Cinq de ces compteurs- cyclistes sont installés sur le grand Lyon !!

La FFCT est en relation avec cette société pour mettre ce type de compteurs en entrée de tunnel en les couplant avec un panneau lumineux indiquant ainsi la présence de cycliste dans le tunnel aux automobilistes y entrant.

**Société Moviken** : Dans le cadre d'un projet européen Predit PORT-VERT en collaboration avec des organismes de recherche français, cette société a développé un logiciel de cartographie de la « cyclabilité » des voies.

Les grands choix opérés sont :

- Cinq niveaux de cyclabilité ont été retenus
- Représentation des aménagements et autres voiries cyclables
- Cinq niveaux de cartographie interactive
- Connexion avec les transports publics

Elle a obtenu un premier marché avec la région Ile de France qui permettra de tester en vraie grandeur ces principes et ce logiciel. Commentaire : l'idée est excellente.

C'est une opération importante à suivre de très près car elle devrait permettre :

- de déterminer les itinéraires corrects et sûrs à emprunter dans une ville
- et de permettre en péri urbain, d'avoir une bonne vision de l'interconnexion du vélo et des transports en commun et de diminuer d'autant l'utilisation de la voiture.

Le principal est la définition de la « cyclabilité » et des cinq niveaux définis par ce projet !!

**Stand SNCF** : Deux sites sont proposés donnant des informations « grand public » sur les gares mais également (soit disant) des informations plus précises sur l'accessibilité aux quais et aux trains des cyclistes et de leurs vélos : gares-connections.com et gares en mouvement.com

Après vérification de ces sites –certes intéressants-, Paul va relancer la SNCF car il n'obtient aucune information sur l'aménagement des gares –ascenseurs, escaliers mécaniques, etc.- concernant le transport d'une randonneuse munie de ses sacoches !!

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la LIGUE** : le 22 janvier 2012 à Châtillon-en-Michaille (01).

L'hôtel est réservé pour le Comité Directeur ainsi que la salle de réunion pour le samedi. Les salles (samedi et dimanche) seront gratuites. La Mairie prendra en charge l'apéritif. Les problèmes de son ont été réglés avec Manu. Il ne reste plus que le café du matin, le cadeau et la décoration à la charge du club.

Le cadeau pour les participants sera un bleu de Gex de 100 grammes (à prendre au dernier moment car il ne sera pas sous vide) et une quenelle sous vide, le tout au prix de 1,50 €. Il est décidé de participer à hauteur de 50 centimes pour le cadeau.

Le repas coûtera 19,50 € tout compris. Le quorum sera de 546 voix.

Les Annuaires, comme l'an dernier, seront donnés aux présidents des CoDép ou à leur représentant. Pour le CD du mois de décembre, le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le budget prévisionnel seront votés. Une réunion sera programmée pour la mise sous enveloppes.

Jean-Marie prévoit la prochaine AG à Tournon en Ardèche

### **LE TOUR DES DÉPARTEMENTS :**

Les rapports des CoDép ont été envoyés aux membres élus et aux présidents de CoDép.

**Quelques compléments** sont apportés :

- Pour le CoDép 69, Jean-Jacques annonce qu'il quittera la présidence en 2012.
- Pour le CoDép 74, René rajoute qu'une rencontre a eu lieu avec la base Vtt des Portes du Mt Blanc. Il signale que 400 accidents de Vtt ont été enregistrés en Hte Savoie.
- Pour le CoDép 42, Jean-Guy Dubessay assurera sans doute la future présidence.
- Le CoDép 38 organise le 9 septembre « Toutes à Bourgoin » pour enchaîner avec « Toutes à Paris ».

**Les assemblées générales** des CoDép commenceront le 6 novembre pour le 07, le 19 novembre pour le 01, le 69 et le 74, le 25 novembre pour le 38, le 26 novembre pour le 73, le 16 décembre pour le 26 et en janvier pour le 42.

**Les présidents des CoDép** 01, 42, 69, 73, 74 ne renouvelleront pas leur mandat. Rien n'est encore décidé pour les CoDép 26 et 38. Jean-Marie pour le CoDép 07 renouvellera son mandat.

Concernant le **Comité Directeur de la Ligue** : Aurélien est certain de ne pas renouveler son mandat, Michel n'est pas sûr, comme deux ou trois autres. La plupart des membres ainsi que Jean Jacques renouvelleront leur mandat. Jean-Jacques a été sollicité pour la Fédération.

### **LA RÉUNION INTER ZONES :**

La réunion inter zones a eu lieu samedi 15 octobre à Pierrelatte. Tous les départements de notre Ligue étaient représentés sauf la Savoie.

Il a été question de Natura 2000 qui pose des problèmes dans un grand nombre de départements, du port du casque en Isère qui n'est pas plus qu'ailleurs obligatoire quoi qu'en dise le préfet, des « maillons FFCT » jusqu' alors à titre d'essai et qui seront désormais à proposer aux clubs, de Pâques en Provence (à Grambois dans le 84 en 2012, à La Farlède dans le 83 en 2013 et à Fontaine de Vaucluse en 2014), du site « veloencefrance », de « Toutes à Paris », des villes vélotouristiques et de la revue fédérale à l'avenir très incertain.

### **DIVERS :**

**L'AG de la FFCT à Grenoble.** De bonnes initiatives à signaler : certains départements paient le repas aux présidents de club, d'autres organisent un départ groupé, et des mauvaises : Jean-Jacques trouve regrettable que dans le cas où l'on reçoive plusieurs invitations au titre de différents mandats, elles ne soient pas transmissibles.

**Le C.R.O.S.** nous a informé d'un changement d'adresse à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012..., adresse que nous ne connaissons pas encore...

Le C.R.O.S. propose une soirée d'information sur les gestes de premiers secours et l'utilisation du défibrillateur le mardi 15 novembre à 19h30 au Comité Rhône Alpes de Cyclisme. Inscription auprès d'Aurore avant le 10 novembre.

**Nos effectifs** étaient de 13 209 au 30 septembre 2009, 13 710 au 30 septembre 2010 et 14 024 au 30 septembre 2011. Nous étions 14 235 avant-hier. Si les effectifs augmentent, nous avons perdu 6 clubs. Nous restons la 1<sup>ère</sup> Ligue de France.

**Les récompenses fédérales demandées** pour 2011 sont plus nombreuses que les années précédentes : 26 récompensés (diplômes de reconnaissance) pour un quota de 34 pour notre Ligue.

**Les nouveaux clubs** parus au J.O. sont au nombre de 2 dans le 01, 1 dans le 69, 3 dans le 74.

**Le séjour à Urrugne** avec VVF Villages n'a pas enregistré d'inscription à ce jour. Jean-Jacques fera un rappel pour les CoDép. à faire suivre aux clubs.

Le président,

*Jean-Jacques PECH*

**Fédération Française de Cyclotourisme**  
Reconnue d'utilité Agrée ministère Jeunesse et Sports n°19909  
Agrée ministère du Tourisme n°AG 075 96 0004

Le secrétaire général,

*Michel PERROT*

**Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme**  
CROS Rhône-Alpes – 16 place J.J. Rousseau  
BP 174  
38304 Bourgoin-Jallieu cedex  
Tel : 04 74 19 16 17